

Hervé WENTZINGER
Christophe SPRAUEL
Christian BERTHOLD
Denis BERTHOLD
Christian CHARPILLOZ
Annabel CORDELLIER
Marina COSTANTINO
Xavier COURTEAUX
Olivier DEL ROSSO
Eric ESTREICH-BOUSSER
Arnaud GUTHERTZ
Sébastien GUY
Daniel KAISER
Frédéric LINDENMANN

Céline LEININGER
Francis WASSMER
Olivier LOBSTEIN
Stéphane LOGEL
Muriel MULLER
Christophe NITSCHÉ
Renaud PFLIEGER
Marion RUHLMANN
Julien SCHAEGIS
Mélodie SCHERER
Franck-Olivier THEOBALD
Frédéric WAGNER
Lucille YVARS

ASSOCIATION CPES

1 bis quai Saint-Thomas
67000 STRASBOURG

COMPTES ANNUELS du 01/09/2022 au 31/08/2023

Conseil d'administration du mercredi 13 décembre 2023

FIBA SAS - SIEGE SOCIAL

7 avenue de l'Europe - Espace Européen de l'Entreprise - 67300 SCHILTIGHEIM
ADRESSE POSTALE : CS 60034 - 67013 STRASBOURG CEDEX
Tél. 03 88 18 59 59 - Fax 03 88 18 83 81 - E MAIL : strasbourg@groupe-fiba.fr
RCS Strasbourg 698 501 442 00090

Société par Actions Simplifiée au capital de 612 500 € - NAF 6920 Z - N° TVA Intr. : FR 49 698501442 - Lieu de juridiction : Strasbourg
Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes - Inscrite au Tableau Régional de l'Ordre - Membre de la Cie Régionale de Colmar
BECM : IBAN : FR76 1189 9001 0000 0375 2614 546 - BIC : CMCIFR2A

Bilan association

Bilan association

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/08/2023 (12 mois)			Exercice précédent 31/08/2022 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
<i>Immobilisations incorporelles</i>					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles	50 755	50 755			
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes					
<i>Immobilisations corporelles</i>					
Terrains					
Constructions	11 680 795	6 447 143	5 233 651	5 342 359	- 108 708
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 929 548	1 555 137	374 412	337 680	36 732
Autres immobilisations corporelles	2 155 855	1 905 326	250 529	248 861	1 668
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes				263 524	- 263 524
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
<i>Immobilisations financières</i>					
Participations et créances rattachées					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres	5 750		5 750	5 815	- 65
TOTAL (I)	15 822 703	9 958 362	5 864 342	6 198 238	- 333 896
<i>Actif circulant</i>					
Stocks et en-cours	29 123	23 479	5 644	5 907	- 263
Avances et acomptes versés sur commandes	176 020		176 020	87 739	88 281
Créances					
. Créances clients, usagers et comptes rattachés	27 176		27 176	21 883	5 293
. Créances reçues par legs ou donations					
. Autres	346 437		346 437	196 289	150 148
Valeurs mobilières de placement					
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	1 244 924		1 244 924	665 614	579 310
Charges constatées d'avance	89 415		89 415	174 305	- 84 890
TOTAL (II)	1 913 095	23 479	1 889 616	1 151 736	737 880
Frais d'émission des emprunts (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF	17 735 798	9 981 841	7 753 958	7 349 974	403 984

Bilan association(suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/08/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/08/2022 (12 mois)	Variation
Fonds propres			
<i>Fonds propres sans droit de reprise</i>			
. Fonds propres statutaires			
. Fonds propres complémentaires	1 393 351	1 393 351	
<i>Fonds propres avec droit de reprise</i>			
. Fonds statutaires			
. Fonds propres complémentaires			
Ecart de réévaluation			
<i>Réserves</i>			
. Réserves statutaires ou contractuelles			
. Réserves pour projet de l'entité	2 195 002	2 195 002	
. Autres			
Report à nouveau	115 041	184 005	- 68 964
Excédent ou déficit de l'exercice	71 328	-68 963	140 291
Situation nette (sous total)	3 774 722	3 703 394	71 328
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement	1 765 092	1 637 964	127 128
Provisions réglementées			
TOTAL (I)	5 539 814	5 341 357	198 457
Fonds reportés et dédiés			
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés	100 398	81 040	19 358
TOTAL (II)	100 398	81 040	19 358
Provisions			
Provisions pour risques	146 455	115 029	31 426
Provisions pour charges	27 668	29 536	- 1 868
TOTAL (III)	174 124	144 565	29 559
Dettes			
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		10 611	- 10 611
Emprunts et dettes financières diverses	493 648	463 733	29 915
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	473 837	515 039	- 41 202
Dettes des legs ou donations			
Dettes fiscales et sociales	300 093	273 692	26 401
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	43 635	30 557	13 078
Autres dettes	500 588	368 835	131 753
Instrument de trésorerie			
Produits constatés d'avance	127 822	120 545	7 277
TOTAL (IV)	1 939 622	1 783 013	156 609
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF	7 753 958	7 349 974	403 984
Engagements reçus			
Legs nets à réaliser			
. acceptés par les organes statutairement compétents			
. autorisés par l'organisme de tutelle			
Dont en nature restant à vendre			
Engagements donnés			

Compte de résultat association

Compte de résultat association

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/08/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/08/2022 (12 mois)	Variation	%
	Total	Total		
Produits d'exploitation				
Cotisations	34 900	59 167	- 24 267	-41,01
Ventes de biens et services				
. Ventes de biens	256 164	213 414	42 750	20,03
. dont ventes de dons en nature				
. Ventes de prestations de services	4 682 747	6 165 158	-1 482 411	-24,04
. dont parrainages				
Produits de tiers financeurs				
. Concours publics et subventions d'exploitation	2 101 656	4 361	2 097 295	N/S
. Versements des fondateurs ou consommations/dotation				
consomptible				
. Ressources liées à la générosité du public				
. Dons manuels	2 112 184	1 952 798	159 386	8,16
. Mécénats				
. Legs, donations et assurances-vie				
. Contributions financières				
Reprises sur les amortiss., dépréciat., prov. et transferts de charge	6 143	22 897	- 16 754	-73,17
Utilisations des fonds dédiés	20 317		20 317	N/S
Autres produits	168 238	203 435	- 35 197	-17,30
Total des produits d'exploitation (I)	9 382 348	8 621 231	761 117	8,83
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises	267 842	220 942	46 900	21,23
Variations stocks	1 539	1 537	2	0,13
Autres achats et charges externes	4 149 079	3 661 950	487 129	13,30
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	378 405	385 063	- 6 658	-1,73
Salaires et traitements	2 560 365	2 523 855	36 510	1,45
Charges sociales	1 027 160	939 862	87 298	9,29
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	817 465	895 500	- 78 035	-8,71
Dotations aux provisions	34 426	3 000	31 426	N/S
Reports en fonds dédiés	38 863	35 746	3 117	8,72
Autres charges	337 540	326 685	10 855	3,32
Total des charges d'exploitation (II)	9 612 684	8 994 140	618 544	6,88
RESULTAT D'EXPLOITATION (I – II)	-230 336	-372 910	142 574	38,23
Produits financiers				
De participations				
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif				
Autres intérêts et produits assimilés	2 257	1	2 256	N/S
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
Total des produits financiers (III)	2 257	1	2 256	N/S
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées	4	138	- 134	-97,10
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements				

	Exercice clos le 31/08/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/08/2022 (12 mois)	Variation	%
	Total	Total		
Total des charges financières (IV)	4	138	- 134	-97,10
RESULTAT FINANCIER (III – IV)	2 253	-137	2 390	N/S
RESULTAT COURANT avant impôts (I – II + III – IV)	-228 083	-373 047	144 964	38,86
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion	31 807	24 285	7 522	30,97
Sur opérations en capital	270 939	281 675	- 10 736	-3,81
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (V)	302 746	305 960	- 3 214	-1,05
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion		1 877	- 1 877	-100
Sur opérations en capital	3 335		3 335	N/S
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VI)	3 335	1 877	1 458	77,68
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	299 411	304 083	- 4 672	-1,54
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les sociétés (VIII)				
Total des produits (I + III + IV)	9 687 351	8 927 191	760 160	8,52
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	9 616 023	8 996 155	619 868	6,89
EXCEDENT OU DEFICIT	71 328	-68 963	140 291	203,43
Evaluation des contributions volontaires en nature				
Produits				
. Dons en nature				
. Prestations en nature	219 237	219 237		0,00
. Bénévolats	14 355	12 795	1 560	12,19
Total	233 592	232 032	1 560	0,67
Charges				
. Secours en nature				
. Mise à disposition gratuite de biens et services	219 237	219 237		0,00
. Prestations				
. Personnel bénévole	14 355	12 795	1 560	12,19
Total	233 592	232 032	1 560	0,67

Annexes aux comptes annuels

Annexes aux comptes annuels

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/08/2023 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/08/2022 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 7 753 957,65 Euros.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 71 327,92 Euros.

OBJET SOCIAL

L'objet social de notre entité est décrit ainsi dans les statuts :

L'Association a pour objet d'assumer juridiquement la gestion d'établissements d'enseignement reposant sur les valeurs fondatrices du protestantisme, la tradition humaniste et l'adhésion aux valeurs de la République.

Elle pourra se livrer à toute activité se rapportant directement ou indirectement à l'éducation, l'enseignement, la formation initiale et continue, la culture sous toutes leurs formes.

A cette fin, elle pourra réaliser toutes les activités parascolaires telles que l'accueil, l'hébergement, la restauration, la mise à disposition de locaux, et d'une manière générale se livrer à toutes activités de quelque nature que ce soit, en lien avec son objet social principal.

Elle pourra passer convention avec l'Etat, les collectivités territoriales ainsi qu'avec tout organisme concourant même partiellement à son objet.

Elle pourra acquérir, louer ou recevoir en jouissance tous les biens nécessaires à la réalisation de son objet.

L'Association, sans but lucratif, a une gestion désintéressée et s'interdit tout partage de l'actif entre ses membres ainsi que de poursuivre un but politique.

NATURE ET PERIMETRE DES ACTIVITES OU MISSIONS SOCIALES REALISEES

L'association CPES a pour objet la gestion d'établissements d'enseignements. Le Pôle Educatif Protestant de Strasbourg est un établissement d'enseignement privé sous contrat d'association avec l'Etat. Il regroupe les sites de Lucie Berger (créé en 1871) et de Jean Sturm (créé en 1538) sous l'appellation « Le Gymnase » et couvre toutes les classes de la 1ère année de maternelle à la Terminale.

En conformité avec le contrat qui le lie à l'Education nationale, la finalité de l'Etablissement est d'instruire, de former et de participer à l'éducation des enfants et des adolescents qui lui sont confiés.

Le Pôle Educatif Protestant est attaché à une conception globale de l'éducation dans ses dimensions scolaires et extrascolaires, depuis la petite enfance jusqu'à l'âge adulte ; une même volonté éducative fonde l'ensemble du cursus d'un élève, de la Maternelle à la Terminale ;

DESCRIPTION DES MOYENS MIS EN OEUVRE

Les principes mis en œuvre issus de la charte de l'établissement sont les suivants :

- La formation qui veut :
 - transmettre des savoirs et des savoir-faire au meilleur niveau pour chaque élève dans tous les domaines, en s'appuyant sur une dynamique d'innovations et la prise en compte des besoins de formation qui émergent constamment d'un monde à construire ;
 - développer un savoir-vivre ensemble à travers la solidarité, la tolérance, l'entraide, l'écoute et le respect de la différence ;
 - apprendre le sens des responsabilités et de l'autonomie et la prise de conscience, au préalable, des droits et devoirs de chacun ;
 - promouvoir le travail, la rigueur et l'honnêteté ;
 - faire prendre conscience que la culture de l'être plus que de l'avoir exige le respect de la personne tout entière afin qu'elle puisse s'exprimer en confiance ;
 - valoriser une saine émulation et le goût de l'effort dont l'élève a besoin pour développer ses potentialités.
- La continuité éducative :
 - le Pôle Educatif Protestant est attaché à une conception globale de l'éducation dans ses dimensions scolaires et extrascolaires, depuis la petite enfance jusqu'à l'âge adulte ; une même volonté éducative fonde l'ensemble du cursus d'un élève, de la Maternelle à la Terminale ;
 - si le Pôle Educatif Protestant affirme sa spécificité par rapport aux autres établissements scolaires publics ou privés, il recherche la complémentarité avec eux.
- L'Aumônerie :
 - Elle constitue un service essentiel offert à tous, élèves, enseignants, parents, personnels, et fait, au nom de l'Evangile, le pari que l'éducation des enfants et des adolescents qui nous sont confiés en fera des personnes confiantes en l'avenir, ouvertes sur le monde et aux autres, sensibles aux valeurs spirituelles.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes généraux :

Le règlement ANC n° 2018-06 s'applique aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2020. Les comptes annuels de notre association pour cet exercice clos ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce, aux dispositions spécifiques applicables du règlement ANC n° 2018-06 modifié par l'ANC 2020-08 et, à défaut d'autres dispositions spécifiques, à celles du règlement ANC n° 2014-03 relatif au plan comptable général.

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

Le plan comptable spécifique "association" a été appliqué.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes ;
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique ;
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes ;

- Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus ;
- Les stocks de livres sont évalués suivant la méthode du prix d'achat ;
- Les stocks, ont le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Traitement des commodats :

Un contrat de commodat immobilier a été signé au bénéfice de l'association CPES concernant l'immeuble sis 8 place des Etudiants à STRASBOURG. Il figurait à l'actif pour un montant de 1 €.

Par ailleurs, un second contrat de commodat au bénéfice de l'association a été signé. Il concerne d'une part la mise à disposition de l'ensemble des moyens immatériels permettant l'activité d'enseignement et figure à l'actif pour un montant de 1 €, et d'autre part, la mise à disposition de moyens matériels figurant à l'actif.

Le traitement des commodats a été modifié suite à la réforme ANC n° 2018-06.

- Les commodats sont assimilés à une mise à disposition gratuite de biens ;
- Le traitement comptable est celui des contributions volontaires en nature ;
- Ils sont comptabilisés pour la valeur estimée du loyer annuel comme une prestation en nature.

Traitement des subventions d'investissement :

Les subventions d'investissement étaient historiquement comptabilisées en fonds associatifs, sans reprise par le compte de résultat. Suite à l'application du règlement ANC n° 2018-06, les modifications suivantes ont été apportées :

- Le poste comprenant le montant des subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables a été modifié à l'ouverture de l'exercice.
Les subventions sont ainsi présentées avec le montant net des subventions perçues, déduction faite des reprises au compte de résultat qui auraient été comptabilisées historiquement, au rythme des amortissements des immobilisations financées, comme si le règlement ANC n°2018-06 avait été appliqué antérieurement lors de l'attribution de ces subventions.
- Les subvention d'investissements dont les immobilisations financées sont en cours d'amortissement, sont comptabilisées dans les comptes 131.

CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Olympiades de la Solidarité :

Le C.P.E.S réalise traditionnellement une collecte de fonds lors des « Olympiades de la Solidarité » qui se déroulent à l'automne au profit du fond de solidarité interne et d'associations. Cette année la course a eu lieu le 30 septembre 2022.

Les fonds récoltés lors de cette manifestation se sont élevés à 41.915 € contre 38.944 € sur l'exercice précédent. La collectée a été réalisée au profit de l'association « Secours Monde » à hauteur de 50% des fonds récoltés, le restant étant destiné au Fonds de solidarité interne.

Le solde restant sur la collecte 2021/2022 affecté au Fonds de solidarité interne était de €. 13.317 €.

Le montant utilisé par le Fonds de solidarité interne sur l'exercice s'élève à 14,8 K€ et correspond à :

- Des participations aux frais de voyages et de scolarités pour 1,4 K€ ;
- La participation au programme Parkours pour 2,8 K€ ;
- La contribution au Fonds de solidarité interne pour 6,7 K€.
- Un versement a été réalisé à l'association « Foyer Notre Dame » pour 2,4 K€.
- Des versements pour diverses associations ont été réalisés pour 1,6 K€.

Le solde disponible s'élève à 20.689 € à la clôture de l'exercice.

Fonds Scolarité :

Une ancienne élève a débuté ses études supérieures et ses anciens professeurs ont souhaité participer aux frais de scolarité. Un montant de dons de 240 € a été récolté auprès des professeurs. Le solde affecté non encore versé s'élève à 240 € au 31 août 2023.

Formation des enseignants :

Le C.P.E.S a signé une convention en date du 14 décembre 2017 avec le Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse, relative à la formation continue des maîtres de l'enseignement privé sous contrat.

Par cette convention, le C.P.E.S s'engage à assurer la formation continue des maîtres habilités par agrément ou par contrat à exercer dans les établissements d'enseignements privés. Afin de financer ces actions de formation, une subvention est accordée à l'établissement chaque année par le Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse.

Historiquement, une telle convention avait été signée entre le Ministère en question et la Fondation Saint Thomas (convention signée le 30 août 2001). La nouvelle convention remplace la précédente, et le solde non utilisé au 14 décembre 2017 par la Fondation Saint Thomas a été reversé au C.P.E.S, soit un montant de 63.663 €.

- Le solde restant à engager à la clôture du précédent exercice était de 46.088 € ;
- Les subventions reçues au titre de l'année scolaire 2022/2023 s'élèvent à 33.780 € et les dépenses respectives de l'exercice sont de 29.036 €.
- Le solde au 31 août 2023 s'élève à 50.832 €.

Formation Erasmus :

Il s'agit d'une nouvelle convention signée pour 2022-2025 qui concerne un budget de dépense pour le projet « Erasmus » et « Language Power Europe ». L'institution coordinatrice du projet est la Fondation de l'Université catholique d'Eichstätt. Le budget total s'élève à 57.336 €.

- La subvention reçue au titre de l'année scolaire 2022/2023 s'élève à 0 €, contrairement à l'exercice précédent où une subvention de 22.934 € a été perçue, ce qui représentait 40% du budget total alloué.
- Les dépenses de l'exercice s'élèvent à 18.071 €.
- Le solde au 31 août 2023 s'élève à 3.383 €.

Fonds travaux :

L'association a perçu des aides financières de l'Association des Anciens et Amis de Lucie Berger (AALB) et de l'Association des Parents d'Elèves (API) pour un total de 27.500 €. Ces aides sont affectées aux travaux de végétalisation de la cour. Ces aides sont reprises au rythme des amortissements liés à ces travaux. Le solde s'élève à 25.254 € à la clôture de l'exercice.

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 15 822 703 Euros

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	53 267		2 512	50 755
Immobilisations corporelles	15 491 481	483 968	209 251	15 766 198
Immobilisations financières	5 815		65	5 750
TOTAL	15 550 562	483 968	211 828	15 822 703

Amortissements et provisions d'actif = 9 958 362 Euros

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	53 267		2 512	50 755
Immobilisations corporelles	9 299 057	817 799	209 251	9 907 606
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	9 352 324	817 799	211 763	9 958 362

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Autres immob. incorporelles	50 755	50 755	0	3 ans
Instal.gene.agenc. lucie berger	3 810 266	2 235 282	1 574 984	5 à 40 ans
Instal.gene.agenc. jean sturm	5 134 007	3 266 545	1 867 462	3 à 25 ans
Const.s/sol autrui - ensemble immobilier	2 620 846	869 705	1 751 141	5 à 40 ans
Const.s/sol autrui - aménagements	115 675	75 611	40 064	5 à 20 ans
Materiel des installations	590 561	529 421	61 140	1 à 14 ans
Materiel outil.serv.generaux	239 941	177 164	62 777	1 à 10 ans
Materiel outil.scolaire	1 099 046	848 551	250 495	1 à 14 ans
Materiel de transport	12 100	7 986	4 114	5 ans
Materiel de bureau	98 332	63 980	34 352	1 à 10 ans
Materiel informatique	1 515 666	1 419 271	96 395	1 à 6 ans
Mobilier	529 757	414 089	115 668	1 à 10 ans
TOTAL	15 816 954	9 958 362	5 858 592	

Affectation des travaux de l'année scolaire 2022/2023 par site :LUCIE BERGER

Lieu	Travaux	Montant TOTAL	Montant IMMOBILISATIONS	Montant restant
Aménagement de la cour et végétalisation		116 234,76	116 234,76	0,00
	SOUS-TOTAL	116 234,76	116 234,76	0,00

TOTAL TRAVAUX D'ÉTÉ LUCIE BERGER	116 234,76	116 234,76	0,00
IMMOBILISATIONS AFFECTÉES DIRECTEMENT	0,00	0,00	0,00

JEAN STURM

Lieu	Travaux	Montant TOTAL	Montant IMMOBILISATIONS	Montant restant
Salles	Chauffage - VMC	49 249,36	49 249,36	0
306-307-311-312	Electricité	17 871,48	17 871,48	0
	Informatique	0,00	0,00	0
	Sanitaires	0,00	0,00	0
	Menuiserie Intérieure	12 900,00	12 900,00	0
	Menuiserie Extérieure	23 992,24	23 992,24	0
	Revetement de sol	39 102,48	39 102,48	0
	Peinture			0
	Platrerie	12 125,16	12 125,16	0
	Faux-plafond	16 811,16	16 811,16	0
	Flocage	13 912,50	13 912,50	0
	Mobilier	10 164,18	10 164,18	0
	Store	6 870,00	6 870,00	0
	Maçonnerie	4 980,00	4 980,00	0
	Contrôle réglementaire	2 776,72	2 776,72	0
	ARCHITECTE	7 269,42	7 269,42	0
	Mobilier info	15 387,36	15 387,36	0
	SOUS-TOTAL	233 412,06	233 412,06	0,00

Lieu	Travaux	Montant TOTAL	Montant IMMOBILISATIONS	Montant restant
Salles	Chauffage - VMC	24 570,54	24 570,54	0
104-303-304	Electricité	9 764,45	9 764,45	0
	Sanitaires	15 962,63	15 962,63	0
	Menuiserie Intérieure	9 856,80	9 856,80	0
	Menuiserie Extérieure	17 162,88	17 162,88	0
	Revetement de sol	41 211,13	41 211,13	0
	Peinture			0
	Platrerie	4 234,44	4 234,44	0
	Faux-plafond	4 572,90	4 572,90	0
	Flocage	3 634,85	3 634,85	0
	Vidéo/Son	11 392,02	11 392,02	0
	Mobilier	5 040,00	5 040,00	0
	Contrôle règlementaire	2 016,00	2 016,00	0
	ARCHITECTE	11 394,24	11 394,24	0
	SOUS-TOTAL	160 812,88	160 812,88	0,00

Etat des créances = 468 777 Euros

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	5 750		5 750
Actif circulant & charges d'avance	463 028	463 028	
TOTAL	468 777	463 028	5 750

Provisions pour dépréciation = 23 479 Euros

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours	24 755		1 276		23 479
Comptes de tiers					
Comptes financiers					
TOTAL	24 755		1 276		23 479

Une reprise de provision d'un montant de 1.276€ a été comptabilisée au 31/08/2023. Cette provision concerne le stock de livres du 475^{ème} anniversaire de Jean Sturm.

Le montant total de la provision au 31/08/2023 s'élève à 23.479 €, soit 85% de la valeur du stock de livres à fin septembre 2023 (€. 27.622).

Produits à recevoir par postes du bilan = 6 145 Euros

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	3 904
Disponibilités	2 241
TOTAL	6 145

Charges constatées d'avance = 89 415 Euros

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Subventions d'investissement à recevoir = 342 484 Euros

Organisme	Libellé	Nouvelles subventions 2020/2021	Versements 2020/2021	Solde à recevoir 31/08/2021	Nouvelles subventions 2021/2022	Versements 2021/2022	Solde à recevoir 31/08/2022	Nouvelles subventions 2022/2023	Versements 2022/2023	Solde à recevoir 31/08/2023
REGION	Plan pluriannuel d'investissement		94 795	65 000			65 000		65 000	0
REGION	Investissement JS		0	17 324		17 324	0			0
Ville de Strasbourg	Travaux JS		0	0						
Département	Travaux LB + JS		0	149 258			125 543		125 543	0
sous-total 2020			94 795	231 582		17 324	190 543		190 543	0
REGION	Equipements pédagogiques	9 130	9 130	0						
REGION	Aide renouvellement	814	814	0						
REGION	TICE 2020	6 625	6 625	0						
REGION	Transition écologique	36 881	36 881	0						
sous-total 2021		53 450	53 450	0		0	0		0	0
REGION	Transition écologique				36 930	36 930				
sous-total 2022					36 930	36 930	0	0	0	0
REGION	TICE équipement informatique							4 950		4 950
REGION	Equipements pédagogiques							9 800		9 800
REGION	Aide renouvellement mobilier							2 500		2 500
REGION	Aide renouvellement mobilier							7 500		7 500
REGION	Aide sobriété énergétique							3 136		3 136
REGION	Plan pluriannuel d'investissement							284 756		284 756
REGION	Investissement 2023							9 853		9 853
REGION	Transition écologique							35 194	35 194	0
AUTRE	Végétalisation cour école LB							39 978	19 989	19 989
sous-total 2023								397 667	55 183	342 484
TOTAL		53 450	148 245	231 582	36 930	54 254	190 543	397 667	245 726	342 484

Informations complémentaires sur le bilan actif

Subventions d'investissement à recevoir = 342 484 €.

Solde de trésorerie = 1 244 924 €

- Disponibilités = 1 244 924 € :
 - *Comptes bancaires* : 1 240 811 €
 - *Caisse* : 1 872 €
 - *Intérêts courus à recevoir* : 2 241 €
 - *Chèque à encaisser* : 0 €.

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Fonds propres = 5 539 814 Euros

VARIATION DES FONDS PROPRES	Solde 2021/2022	Affectation Résultat 21/22	Subventions 22/23	Résultat 22/23	Solde 2022/2023	Variation
Fonds propres complémentaires	1 393 351				1 393 351	0
Réserves	0				0	0
Réserves pour projet de l'entité	2 195 002				2 195 002	0
Report à nouveau	184 005	-68 963			115 041	-68 963
Excédent ou déficit de l'exercice	-68 963	68 963		71 328	71 328	140 291
Situation nette (sous total)	3 703 394	0	0	71 328	3 774 722	71 328
Subventions d'investissement	1 637 964		127 128		1 765 092	127 128
Droits des propriétaires (commodat)	0				0	0
Sous-total Variation	1 637 964	0	127 128	0	1 765 092	127 128
TOTAL	5 341 357	0	127 128	71 328	5 539 814	198 457

Commentaires :

- Reprise des subventions d'investissement virées au résultat : -270.539 €
- Nouvelles subventions de l'exercice : 397.667 €

Fonds dédiés = 100 398 Euros

	Fonds à engager en début d'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagements à réaliser sur ressources affectées	Fonds restants à engager en fin d'exercice
Course de solidarité 2022/2023	13 317	34 544	41 915	20 689
Formation des enseignants	46 088	29 036	33 780	50 832
Fonds scolarité	180	180	240	240
Fonds convention ERASMUS	21 454	18 071	0	3 383
Fonds travaux	0	2 246	27 500	25 254
TOTAL	81 039	84 077	103 435	100 398

Provisions = 174 124 Euros

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées					
Provisions pour risques & charges	144 565	34 426	4 867		174 124
TOTAL	144 565	34 426	4 867		174 124

Le montant total des provisions au 31.08.2023 s'élève à €. 174 124- réparti en trois provisions :

- La provision pour retraite pour un montant de €. 27.668,-. Cette provision correspond à l'engagement de l'Etablissement du Gymnase de verser un complément de retraite aux anciens chefs d'établissement. Le montant de la provision correspond au complément de retraite de 3 anciens directeurs calculé en fonction du montant de leur pension perçue et d'un nombre de points fixé, appliqué à une échelle d'espérance de vie.
- La provision pour médaille du travail s'élève à €. 112.583,-. Les médailles du travail telles qu'elles sont prévues par l'usage dans l'Etablissement rétribuent les salariés remplissant les conditions légales d'octroi des médailles par gratification égale à un salaire brut au prorata de l'ancienneté dans l'Etablissement. La provision est calculée en tenant compte de l'âge du salarié à la date de calcul, des probabilités de départ et de la table de mortalité en fonction d'un taux d'actualisation.
- La provision pour autres risques et charges pour un montant de €. 33.872,-. Cette provision est liée à la sortie de salariés sur l'exercice 2023/2024.

Etat des dettes = 1 452 302 Euros

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Dettes financières diverses	493 648	300 000		193 648
Fournisseurs	473 837	473 837		
Dettes fiscales & sociales	300 093	300 093		
Dettes sur immobilisations	43 635	43 635		
Autres dettes	13 268	13 268		
Produits constatés d'avance	127 822	127 822		
TOTAL	1 452 302	1 258 654		193 648

Charges à payer par postes du bilan = 152 931 Euros

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	51 708
Dettes fiscales & sociales	101 224
Autres dettes	
TOTAL	152 931

Produits constatés d'avance = 127 822 Euros

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Informations complémentaires sur le bilan passif

A compter de la première application du règlement ANC n° 2018-06, les subventions d'investissement sont reprises dans le résultat au rythme des amortissements pour la quote-part des biens financés. Cette reprise s'élève à 270.539 € en 2022/2023 contre 281.675 € l'an passé.

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation des produits d'exploitation = 9 382 348 Euros

Les produits d'exploitation de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du produit d'exploitation	Montant HT	Taux
Cotisations	34 900	0,37%
Ventes de biens	256 164	2,73%
Ventes de prestations de services	4 682 747	49,91%
Concours publics	2 101 656	22,40%
Produits de tiers financeurs	2 122 545	22,62%
Reprises sur amort. Dépré	6 143	0,07%
Utilisation des fonds dédiés	20 317	0,22%
Autres produits	168 738	1,79%
TOTAL	9 382 348	100.00 %

Au 31/08/2023, l'association a comptabilisé les fonds reçus de l'Etat, de la Région, du Département et de la Ville au titre de leur contribution à l'externat des collèges privés dans le compte de résultat dans la rubrique « Produits des tiers financeurs » pour un montant de 2 091 295€. Au 31/08/2022 ces montants étaient comptabilisés dans le compte de résultat dans la rubrique « Ventes de prestations de services » pour un montant de 1 917 872€.

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

Crédit-bail

Redevances payées	Immobilier	Mat. & Out.	Autres Immob.	TOTAL
Cumuls des exercices antérieurs				
Montant de l'exercice		29 144		
Sous-total		29 144		

Redevances restant dues	Immobilier	Mat. & Out.	Autres Immob.	TOTAL
A 1 an au plus		38 997		38 997
Entre 1 et 5 ans		116 984		116 984
A plus de 5 ans				
Sous-total		155 981		155 981

Valeur résiduelle	Immobilier	Mat. & Out.	Autres Immob.	TOTAL
A 1 an au plus				
Entre 1 et 5 ans				
A plus de 5 ans				
Sous-total				

Coût total du crédit-bail	Immobilier	Mat. & Out.	Autres Immob.	TOTAL
TOTAL				

Annexes aux comptes annuels (suite)

AUTRES INFORMATIONS

Rémunération des dirigeants

La rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés n'est pas communiquée en annexe car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Effectif moyen

Catégorie de salariés	Salariés
Cadres	25
Agents de maîtrise & techniciens	1
Employés	31
Ouvriers	0
Enseignants et autres sous contractants avec l'Etat	139
TOTAL	196

Engagement pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés

Les indemnités de fin de carrière telles qu'elles sont prévues par le Code du Travail, calculées selon la méthode FAS 87, méthode prospective des unités de crédit projetés, compte tenu des critères habituellement retenus, s'élèvent, en droit acquis à 97.849 €.

Autres informations complémentaires

Les subventions de fonctionnement sont rattachées à l'exercice comptable concerné, la date de clôture correspond à l'année scolaire qui se termine le 31 août.

Prestations en nature et mises à disposition gratuite de biens

Les prêts à usage sont comptabilisés en tant que contributions volontaires en nature pour un montant de 219.237 €.

L'association a eu recours à des bénévoles au cours de l'exercice. Le montant a été valorisé au coût d'un SMIC horaire, soit pour un total de 957 heures, le montant de la contribution volontaire en nature est de 14.355 €.

Faits marquants

Néant

Informations post-clôture

Néant

ETAT DES CONVENTIONS

	LE GYMNASE				
	18/19	19/20	20/21	21/22	22/23
1 - Contrat de location (EDIAC)					
Loyer proprement dit	176 882	279 084	283 558	280 115	272 497
Taxe foncière	33 453	39 551	47 330	52 525	54 452
Assurance	10 550	11 026	11 077	11 465	12 538
2 - Contrat de commodat (Chapitre de Saint Thomas)					
Activité d'enseignement pour les 2 sites	1	1			
Immobilier	1	1			
Mobilier (valeur nette à l'actif)	0	0			
3 - Cession de matériel mobilier (EDIAC)					
Matériel (montant des cessions)	0	0	0	0	0
4 - Convention d'assistance (Chapitre de Saint Thomas)					
Administration générale et suivi financier	1 000	1 000	1 000	1 000	0
suivi immobilier	0	0	0	0	0
Mise à disposition des ouvriers	0	0	0	0	0
Utilisations des véhicules	0	0	0	0	0
Assistance technique restructuration	0	0	0	0	0
5 - Charges refacturées (EDIAC)					
Cuisine	72 838	68 280	58 740	54 342	72 096
Informatique	2 759	2 296	0	0	0
Entretiens	0	0	0	0	25 917
Parkings	3 180	3 180	3 180	3 180	3 180
Eau	0	0	313	234	85
6 - Produits courants (EDIAC)					
Internet	0	0	0	0	0
7 - Charges refacturées (Chapitre de Saint Thomas)					
Taxe foncière	25 564	27 176	29 869	34 770	37 838
Assurances	5 000	5 000	5 000	5 072	5 304
Eau	70	64	19	116	41
Fournitures	0	0	15	15	20
Loyer pasteur (Mme BRIXIUS)	14 761	22 279	22 963	23 035	24 330
Frais postaux et télécommunication	0	0	0	0	0
Impôt locaux	7 782	8 232	3 344	826	1 239
Pensions	6 776	6 792	6 826	2 312	0

Convention entre l'EDIAC et le CPES relative au nouveau bâtiment

Les charges annuelles relatives à la convention conclue entre l'EDIAC et le CPES s'élèvent à 339.487 € au titre de l'exercice clos au 31 août 2023. Ces charges correspondant au loyer, comprennent les amortissements, les intérêts d'emprunts, l'assurance et la taxe foncière.

Les montants réellement décaissés par le CPES et encaissés par l'EDIAC pour la période du 01/09/2022 au 31/08/2023 s'élèvent à 283.230 € et 426 € à payer, montant confirmé par l'EDIAC (283.656 €).

Les montants réellement décaissés par l'EDIAC pour la période du 01/09/2022 au 31/08/2023 s'élèvent à 283.656 €, montant confirmé par l'EDIAC.

L'écart constaté entre les charges refacturées par l'EDIAC au titre de la convention de loyer (339.487 €) et les décaissements réalisés par l'EDIAC (283.656 €), est enregistré en compte courant avec l'EDIAC, soit un montant de 55.832 € (339.487 € - 283.656 €).

Cet écart est enregistré sur le compte spécial bloqué et vient s'ajouter au montant dû par le CPES à l'EDIAC.

En effet, l'emprunt souscrit par l'EDIAC en date du 2 février 2017 était calculé sur une durée de 15 ans tandis que l'avenant au contrat de location signé en date du 27 mars 2018 entre les deux parties prévoit une refacturation des remboursements du capital et des intérêts sur une période de 20 ans.

De plus, l'EDIAC prend en charge une partie des travaux concernant le couloir du bâtiment Lucie Berger pour 25.917 €. Cette prise en charge vient en diminution du compte spécial bloqué.

A la clôture de l'exercice le solde du compte spécial bloqué s'élève à 193.648 €, en augmentation de 29.915 € par rapport au 31/08/2022.

Annexes aux comptes annuels (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 6 145 Euros

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Rabais remises ristour. à obtenir (409820)	1 175
Divers produits à recevoir (468700)	2 729
TOTAL	3 904

Produits à recevoir sur disponibilités	Montant
Intérêts courus à recevoir (518700)	2 241
TOTAL	2 241

Charges constatées d'avance = 89 415 Euros

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance (486000)	81 646
Charges constatées d'avance (486001)	7 769
TOTAL	89 415

Charges à payer = 152 931 Euros

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fourn.factures non parvenues (408101)	32 408
Fourn.factures non parv.immob. JS (408402)	19 300
TOTAL	51 708

Dettes fiscales et sociales	Montant
Dettes provision heures suppl. (428120)	30 983
Personnel autres charges (428600)	6 747
Charges sociales dette heures suppl. (438120)	10 999
Charges fiscales dette heures suppl. (448120)	3 086
Etat charges à payer (448600)	49 409
TOTAL	101 224

Produits constatés d'avance = 127 822 Euros

Produits constatés d'avance	Montant
Produits const.d'avance (487000)	126 293
Produits const.d'avance s/voyages (487100)	1 528
TOTAL	127 822